



Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Affiché le **26 MAI 2023**

ID : 029-212902472-20230525-DEL2023_4_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 Mai 2023, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Mai 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 2

Votants : 26

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de Mme Nathalie DROAL (absente excusée) et de celles qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Jocelyne CAROFF à Mme Sophie BOYER et Mme Sandra CALVEZ à M. Michel GUILLOU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Jacqueline JEGOU.

OBJET : 2023-4-18 : APPLICATION DU REGIME FORESTIER AU BOIS DU MOUSTOIR

Monsieur MAYEUX, adjoint aux travaux, informe le Conseil Municipal du projet visant à faire bénéficier du régime forestier le bois du Moustoir en application de l'article L.111.1 du Code Forestier.

Les parcelles cadastrales de la commune de SAINT-EVARZEC ci-dessous référencées sont concernées :

Section n°	Lieu-dit	Surfaces
D 280	Moustoir coat ar bardic	10 400
D 299	Kergolvin coz menez cou	4 730
D 303	Moustoir frostic an hennt	570
D 304	Moustoir parc ar chapel	2 603
D 305	Moustoir praden ar lenn	1 150
D 306	Moustoir coat braz	30 490
D 307	Moustoir coat braz	8 117
D 308	Moustoir coat menez con	3 700
D 309	Moustoir coat braz	41 993
D 310	Moustoir an hall	13 693
D 313	Moustoir coat braz	390
D 314	Moustoir ar lenn	8 120
D 315	Moustoir halle ar len	3 075
D 341	Moustoir coat quelen	20 450
D 553	Ru d'allae	3 000
SURFACE TOTALE		15 Ha 24 a 81 c

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer tout document permettant de bénéficier du régime forestier au Bois du Moustoir

VOTANTS : 26	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0	POUR : 26
--------------	----------------	------------	-----------

SAINT-EVARZEC, le 26 Mai 2023

Le MAIRE,
René ROCUET

